LE FANTASQUE.

BANQUET NATIONAL DE LA St. JEAN-BAPTIST E

()EIIX des membres qui desirent assister au banquet national de la Saint Jean. Baptiste qui se donnera dans la salle du théatre le MARDI 25 Juin, sont prier de mettre leur nom avant le Jeudi précédent, 20 courant, vu que les listes seront tiloses aussitôt que 400 noms auront été déposés, le local ne pérmettant pas de placer un plus grand nombre de convives. Les personnes de la campagne introduites par un membre pourront y assister. Starte with the Atlantic seamful and the

On souscrit chez les Messieurs dont les noms suivent

HAUTE VILLE. Th. E. Roy, G. Larouche, J. P. Plamondon, N. Aubin. BASSE-VILLE.—P. Gingras, E. Chinic, O. Vallières, J. B. Fréchette, père. St., Roch.—P. Guénette, Ed. Thivierge, C. Dion, L. Prevost, P. Allard. FAUBOURG ST. JEAN.—A. Durand, Jos. Savard, C. Châteauvert., FAUBOURG ST. LOUIS.—O. Lépine

Les cartes seront prêtes prochainement.

Les listes coivent être faites en double et une copie transmise Vendredi matin au secrétaire soussigné.

Cette mesure est indispensable pour le placement des convives.

Par Ordre

tra, the magest such the principle of the second such as the second su

CELEBRATION DE LA SAINT, JEAN-BAPTISTE.

the constraint of the training to the constraint of A l'assemblée générale de la Société St. Jean-Baptiste tenue à l'hôtel d'Alhim le 13 courant, il a été unanimement résolu. 1 . . . Que cette société desirant donner à la sête patronale toute la solennité possible, invite les citoyens à sermer leurs magasins et boutiques durant le service religieux et la procession. "20. "Que ceux des citoyens qui demeurent dans les rues par lesquelles le cortège don passer soient invités à décorer leurs maisons et que le secrétaire en consequence publie le plan de procession adopté."

ORDRE

Chaque section partira de son lieu de rendez-vous, Lundi matin 24 courant, pour se trouver à l'esplanade à 8 heures. Toutes les sections, a mesure qu'elles arriveront entreront par la grille du chemin St. Louis et s'aligneront selon leur ordres addressed in Applif-

A huit heures et demie le cortege se mettra en marche, sortira de l'Esplanade par la grille Ste. Anne, et parcourra pour se rendre à l'Eglise les rues Ste. Anne, Ste. Ursule, St. Louis, du Fort et Buade.

A la sortie de l'Eglise la procession se formera en ordre dans la rue la Fabrique et parcourra le rues suivantes : la rue St. Jean en ville, la porte St. Jean, la même rue du faubourg St. Jean, les rues Ste. Claire, d'Aiguillon, St. Georges, Côde d'Abraham, la rue de la Couronne jusqu'à la rue St. Joseph, celle-ci dans toute sa longueur jusqu'à la rue St. Roch, longera le parc, parcourra les rues St. Paul, Sault-au-Matelot, Lamontagne, Notre-Dame, Sous-le-Fort, l'Escalier Champlain les rues Lamontagne, Du Fort et St. Louis jusqu'à la demeure de l'honorable president où elle se dispersera.

Les membres marcheront trois de front.

L. G. BAILLARGE; Commissaire-Ordonnaleur. N. AUBIN. Secrétaire.